

FORMATION AIDE-SOIGNANT



DISPONIBLE EN
APPRENTISSAGE



Présentation du métier

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

⊕ DE LA FORMATION

POURQUOI CHOISIR LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANT ?

- > Absence de prérequis en matière de diplôme
- > Formation courte
- > Accompagnement pédagogique individualisé, basé sur un test de positionnement de début de formation
- > Taux d'insertion professionnel élevé

OBJECTIFS

- > Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale
- > Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- > Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- > Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

MÉTHODES MOBILISÉES

- > Le suivi pédagogique et l'Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)
- > Les exposés théoriques
- > Les travaux pratiques
- > Les mises en situation par études de cas concrets
- > La simulation (conforme aux recommandations de la HAS)
- > Les ateliers d'apprentissage de manutention et de techniques manuelles et gestuelles
- > Les travaux de groupe
- > L'analyse des pratiques professionnelles
- > Travaux personnels guidés (TPG)

DIPLÔME PRÉPARÉ

- > Diplôme d'État d'Aide-soignant (RNCP n°35830)
- > Diplôme de niveau IV



CONDITIONS D'ACCÈS

PRÉ-REQUIS

- > Pas de prérequis de diplôme

MODALITÉS POUR INTEGRER LA FORMATION

- > **Admission par sélection :**

Épreuves

La sélection des candidats est effectuée sur la base d'un dossier écrit (un document manuscrit n'excède pas deux pages) et d'un entretien. Ces deux épreuves sont destinées à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat.

L'admission définitive est subordonnée :

- » À la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat médical d'aptitude
- » À la production, avant la date d'entrée au premier stage, d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination

DÉLAIS D'ACCÈS

- > Entre 12 et 14 semaines (entre l'inscription à la sélection et le début de la formation)

APTITUDES ET COMPÉTENCES

- > Aptitude aux relations humaines
- > Esprit d'initiative et adaptation
- > Sens des responsabilités et rigueur
- > Qualité de discrétion
- > Sens de l'organisation



L'équipe des écoles du CHRU de Tours est attentive aux besoins de chaque apprenant.

Les élèves en situation de handicap disposent d'interlocuteurs pour leurs démarches tout au long du parcours de formation au sein des écoles et/ou sur le lieu de stage.

Des questions ? Notre référente handicap vous répondra :

✉ : referent.abs@chu-tours.fr

EN PRATIQUE

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE LA FORMATION

Contenu de la formation

- > **Module 1 :** Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale - **147 h**
- > **Module 2 :** Repérage et prévention des situations à risque - **21h**
- > **Module 3 :** Évaluation de l'état clinique d'une personne - **77 h**
- > **Module 4 :** Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement - **182 h**
- > **Module 5 :** Accompagnement de la mobilité de la personne aidée - **35 h**
- > **Module 6 :** Relation et communication avec les personnes et leur entourage - **70 h**
- > **Module 7 :** Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs - **35 h**
- > **Module 8 :** Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés - **35 h**
- > **Module 9 :** Traitement des informations - **35 h**
- > **Module 10 :** Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques - **70 h**

Certains titres et diplômes antérieurs ouvrent-droits à des aménagements de formation (ex : SAPAT, ASSP, ADVF..)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Études de situations
- > Évaluations comportant une pratique simulée en lien avec les modules 5, 7.
- > Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
- > Évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel
- > Évaluation des compétences en milieu professionnel

LIEU DE FORMATION

Écoles du CHRU - 2 rue Mansart, 37170 Chambray-lès-Tours

PASSERELLES, SUITE DE PARCOURS, DÉBOUCHÉS

- > Assistant de soins en gérontologie
- > Auxiliaire de puériculture
- > Ambulancier
- > Infirmier

POUR EN SAVOIR +



<https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/aide-soignant/>

CONTACT

Secrétariat "Institut de Formation des AS"

☎ 02 47 47 59 35

✉ secretariat.ifas@chu-tours.fr

🌐 <https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/aide-soignant/>